

Avis de constitution

SOCIETE « CHAIZAH MINING »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 SODECI NON LOIN
DU 18 EME ARRONDISSEMENT LOT 76 ILOT 908 SECTION
AL PARCELLE 136, Lot 76, Ilot 908

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHAIZAH MINING »

Objet : EXPLOITATION MINIERE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 SODECI NON LOIN DU 18 EME ARRONDISSEMENT LOT 76 ILOT 908 SECTION AL PARCELLE 136, Lot 76, Ilot 908

Dirigeant(s) M BAMBA TAHI HENRI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02777 du 19/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34558/GTCA/RC/2024 du 19/06/2024

